

● Éditorial

Une seule solution : l'action !

Politique industrielle, politique de santé, politique de recherche, politique de l'emploi, services publics : ça ne va pas. La contestation sociale s'amplifie et les ingénieurs, cadres et techniciens s'y inscrivent. La fusion Suez-Gaz de France annonce un recul de l'emploi, une hausse des tarifs, et une fragilisation d'Edf. Bref, le choix d'une mise en concurrence plutôt qu'une véritable politique européenne de l'énergie. La riposte se construit. La mobilisation depuis plusieurs semaines de médecins à diplôme extra-européen est un des révélateurs d'une colère grandissante dans la santé. Payés à 40 % de moins que leurs collègues, ces médecins font pourtant tourner nombre de services indispensables à la population. Le projet de loi sur la recherche est fort éloigné des propositions élaborées par les chercheurs. Ils étaient nombreux à manifester lors de l'examen du projet à l'Assemblée nationale. Les intermittents du spectacle se sont invités aux Césars pour obtenir des négociations sur leur assurance-chômage, la situation étant toujours bloquée. L'emploi continue de se dégrader avec une remontée officielle du chômage de 0,7 % en janvier. Le bilan du Cne est négatif, il remplace des Cdd ou Cdi mais ne crée pas d'emplois... Le Cpe n'est vraiment pas la solution... L'importante mobilisation du 7 mars permet d'envisager avec encore plus d'optimisme les manifestations du 18 mars 2006. Poursuivons partout nos efforts pour enraciner partout cette mobilisation.

Annie Bertelle
Secrétaire nationale de l'Ugict-Cgt

INITIATIVES

La Commission exécutive de l'Ugict-Cgt s'est tenue le 27 janvier où nous avons fêté ensemble la sortie du numéro 500 de notre journal *Options*.

Le collectif « Salaires-Qualifications » c'est réuni le 24 janvier avec à son ordre du jour la préparation de la journée d'étude du 9 mars portant sur la partie différée de la rémunération.

Le collectif « Défense » s'est réuni le 24 janvier traitant notamment de la question de l'Iran.

Professions techniques

● L'Ugff a organisé une journée d'étude sur les techniciens le 19 janvier.

● L'Ufict métallurgie a organisé une journée d'étude sur les techniciens supérieurs le 26 janvier.

● Dans le cadre de la mobilisation des personnels de la recherche la Ferc a organisé, le 24 janvier, une journée d'étude sur « La recherche publique en question ».

Notre activité internationale

● Rencontre des acteurs sociaux au Parlement européen à l'instigation de la Gauche unitaire européenne le 12 janvier.

● Forum social mondial à Bamako du 17 au 24 janvier.

● Réunion des fédérations sur la construction d'une Nouvelle Internationale Syndicale le 1^{er} février.

● Manifestation à Strasbourg (directive européenne des services) le 14 février.

Journées d'actions

● Journée de mobilisation et d'expression revendicative interprofessionnelle Cgt le 31 janvier.

● Manifestation contre le Cpe le 7 février.

● 7 mars plus d'un million de salariés, d'étudiants et de jeunes travailleurs dans la rue contre le Cpe.

Stage national Ugict-Cgt

La session du 20 au 24 février a réuni 18 stagiaires durant une semaine à Courcelle. ■

● **ÉDITO** : *une seule solution : l'action !*

● **ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES** : *Charte égalité femmes/hommes*

● **INTERNATIONAL** : *l'Iran et le nucléaire*

Charte égalité femmes/hommes

Les femmes salariées sont toujours victimes de discriminations dans le travail et dans la vie, discriminations qui prennent aujourd'hui pour les femmes qualifiées des aspects particulièrement injustes et injustifiables (écarts de salaires, plafond et parois de verre...). L'Ugict-Cgt mène depuis de nombreuses années un travail de sensibilisation et de revendications pour l'égalité (formation, journées d'études, communication...). Avec l'adoption de la « *Charte égalité femmes/hommes* » l'Ugict-Cgt et ses organisations s'engagent à prendre de façon permanente et transversale cette question dans son fonctionnement interne, externe, dans toutes les négociations. Elle s'est appuyée pour cela sur le travail réalisé par Rachel Silvera : une étude européenne sur l'approche intégrée de l'égalité dans le syndicalisme et sur le guide-repère, résultat de cette recherche.

Les discriminations que subissent les femmes qualifiées restent fortes et tenaces : difficultés à valoriser leurs diplômes, à accéder à des postes à responsabilités, écarts de salaires injustifiés... Même si leur nombre dans l'encadrement augmente en proportion plus vite que celui des hommes, elles y restent peu présentes alors qu'elles sont aujourd'hui plus diplômées que les hommes...

Consciente de ces discriminations et du rôle moteur que doit jouer le syndicalisme dans l'émancipation des femmes et des hommes, l'Ugict-Cgt lors de son 14^e Congrès s'est engagée sur des pistes de travail pour conquérir l'égalité professionnelle femmes/hommes : « *pour porter les revendications des femmes ingénieures, cadres, techniciennes dans toutes les négociations professionnelles, en prenant appui sur la loi du 9 mai 2001 pour le privé (...) et en gagnant des moyens de contrôle et d'action dans la Fonction publique* ».

Il s'agit aujourd'hui, par l'adop-

tion de cette charte, d'engager collectivement l'Ugict-Cgt et ses organisations dans une démarche d'approche intégrée de l'égalité (gendermainstreaming).

Cela signifie promouvoir l'égalité en permanence et en amont de toute décision, prendre des décisions concrètes pour incorporer cette approche dans les structures, les pratiques syndicales et dans les actions et accords collectifs.

Ce sera un moyen efficace de renforcer la lutte contre toutes les inégalités entre les hommes et les femmes, au travail et dans la société et de favoriser la syndicalisation des femmes ingénieures, cadres, techniciennes. D'autant que le contexte est aujourd'hui plus favorable :

- loi du 9 mai 2001 qui fait obligation de négocier de façon spécifique l'égalité professionnelle et de façon transversale dans toutes les négociations ;

- engagement du 1^{er} mars 2004 entre les partenaires sociaux sur un Accord National Interprofessionnel (Ani) sur la mixité et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes...

L'Ugict-Cgt et ses structures s'engagent à repenser en interne leur mode de fonctionnement et leur organisation et à agir en externe.

Dans les structures syndicales internes

- Réaliser des suivis sexués périodiques des adhérents et des responsables à partir du Cogitiel, des questionnaires d'organisation...

- Parvenir à une juste représentativité des femmes à tous les niveaux de prises de décisions (commission exécutive, bureau, mandat aux congrès, participation aux délégations...) en favorisant, à profil égal, le sexe sous-représenté en fonction du nombre de syndiqué-e-s, voire du nombre de salarié-e-s pour tendre vers la parité.

- Réduire le cumul des mandats à l'Ugict-Cgt nationale, dans les Unions fédérales, les Commissions départementales et les syndicats :

- dans le temps en limitant le nombre de mandats successifs pour permettre le renouvellement et l'accès des femmes ;

- en nombre, ce qui exige une forte disponibilité que n'ont pas la plupart des femmes.

- Mettre en place et/ou revitaliser les collectifs « *égalité professionnelle ou mixité* » au sein des structures syndicales.

- Informer tout-e syndiqué-e et représentant-e sur la législation et les propositions de la Cgt en matière de lutte contre les discriminations et sur le principe de « *salaire égal pour un travail égal* ».

- Travailler à une réelle politique de cadre et à un accompagnement pour permettre l'accès des femmes aux postes de responsabilités dans les organisations.

Dans le fonctionnement de ses organisations

Parce que la culture de toute organisation – y compris de l'organisation syndicale – est composée d'un ensemble de normes, de rituels, de règles, de comportements propres à l'organisation... Il s'agit d'introduire une nouvelle culture interne sur la base d'une approche intégrée de l'égalité ; cela implique de

remettre en cause certaines normes et les règles implicites et modifier de façon active les conditions qui ont conduit à ce qu'elles existent toujours.

Ainsi il est nécessaire :

- d'identifier les normes, les habitudes, les règles dans les organisations, les départements, les comités d'entreprise concernant, par exemple :

- les horaires et les lieux des réunions de la structure : respectent-ils les besoins des femmes et des hommes ayant des responsabilités familiales ? Sont-ils organisés de la façon la plus efficace ?

- les procédures et les réseaux informels dans les processus décisionnels ;

- la représentation des femmes et des hommes dans les organismes décisionnels.

- de promouvoir activement les bons exemples (changements

d'horaires de réunion, recherche de modes de garde...);

- d'introduire de façon systématique le thème de l'égalité dans l'ensemble des formations syndicales, en plus de formations spécifiques à l'égalité ;

- de rendre plus visible la question de l'égalité dans la communication en introduisant une rubrique permanente : *Options*, *Cadres Infos*, lettre électronique, journaux d'Unions fédérales...

En externe, dans les actions syndicales et négociations collectives

En plus des changements nécessaires au sein des organisations Ugict-Cgt elles-mêmes, il est important d'intégrer l'approche du genre dans les actions syndicales et dans les négociations collectives.

Une plus grande représentation des femmes partout – notam-

ment dans les négociations collectives – est fondamentale mais non suffisante ; c'est aussi le thème de l'égalité qui doit être porté partout, par tous et toutes.

L'Ugict-Cgt et ses organisations s'engagent

→ À introduire l'égalité professionnelle dans tous les thèmes de négociation et d'action (salaires, temps de travail, organisation du travail, déroulement de carrière, formation, mobilité, retraite...).

→ À mettre en place des modules de sensibilisation à l'égalité professionnelle pour les hommes et femmes.

→ À permettre une juste participation des femmes à toutes les tables de négociation et à toutes les réunions et groupes de préparation et de suivi des négociations, sur tous les

thèmes au plan professionnel et territorial.

→ À aider les négociateurs en élaborant des guides-repères sur des questions pertinentes leur fournissant des informations, des outils, des listes de contrôle. Il s'agit de permettre un diagnostic précis des inégalités pour élaborer avec les salarié-e-s des propositions et des objectifs chiffrés.

L'Ugict-Cgt et ses organisations s'engagent à faire de chacun de leur congrès une étape de suivi et de contrôle de ces engagements et d'évaluation des avancées en matière d'égalité. Au-delà de la lutte contre les inégalités, la mise en œuvre de cette charte sera un élément déterminant du renforcement de l'Ugict-Cgt et donc de la Cgt.

INTERNATIONAL

L'Iran et le nucléaire

Nous sommes dans un contexte qui vient brutalement de changer. S'alignant sur les positions américaines, dans son discours de L'Île Longue, Chirac a redéfini de façon extrêmement menaçante la position française en matière de nucléaire militaire. Cette volte-face est en totale violation du Traité de Non-Prolifération (Tnp). La France n'a signé qu'en 1992 ce traité entré en vigueur en 1970.

Pourquoi parler de Tnp ? La conférence de New-York en mai est un quasi-échec même si son article 6 a été confirmé. Les puissances nucléaires et en premier lieu les États-Unis ne respectent pas les articles du Tnp et continuent leurs recherches en matière de nucléaire militaire : miniaturisation des bombes, armes tactiques, armes à uranium appauvri, laser mégajoules, etc.

C'est dans ce contexte que nous examinerons la situation de l'Iran, signataire lui-même du Tnp.

La situation de l'Iran

Débouché, corridor des énormes ressources en provenance de Russie, Mer Caspienne, Turkménistan. Mais blocage des États-Unis (Loi Amato interdisant aux compagnies étrangères d'investir plus de 40 millions de dollars sous peine de sanctions).

Encerclement militaire américain

L'Iran est totalement encerclé. En partant du Nord et dans le sens des aiguilles d'une montre : Ouzbékistan, Kirghizistan,

Tadjikistan, Afghanistan, Pakistan. Au Sud, Oman, les Émirats arabes Unis, le Qatar, Bahreïn, le Koweït, et maintenant l'Irak et enfin la Turquie au Nord-Ouest.

Pas d'équilibre au Moyen-Orient : Israël possède un arsenal de 200 bombes à ogives multiples. Israël a détruit la centrale atomique irakienne vendue par la France.

Dans le cadre du Tnp et d'accord avec l'Union Européenne, l'Iran avait versé 1 milliard de dollars pour le projet Eurodif que les Européens n'ont pas respecté.

Voilà pour la situation.

L'Iran a acheté aux Russes sa centrale de Buchehr. D'autre part, il a été repéré un centre non déclaré à Natanz qui produira l'uranium enrichi permettant d'assurer l'indépendance énergétique de Buchehr. La construction de cette usine a été commencée en secret et possède de gigantesques proportions (Sources : Atlas géographique « *Le dessous des cartes* »). De même, un centre de production d'eau lourde (eau ordinaire enrichie de deutérium) est construit à Arak. L'eau lourde sert de modérateur

●

**Position
américaine,
élaboration
d'armes tactiques
nucléaires,
champs de
bataille, armes à
uranium
appauvri, etc.,
tous ces éléments
ne vont pas dans
le sens de la paix.**

dans certains réacteurs (ancien type) et n'est pas utilisé à Buchehr. À quoi peut-elle servir ? Un article récent de « *Sciences Magazine* » décrit les difficultés que les Iraniens rencontrent dans la transformation de l'UF4 en UF6. L'élimination du molybdène et d'autres métaux lourds est un saut très difficile à effectuer. Les Iraniens ont demandé l'aide des Chinois qui ont refusé. La réduction des impuretés pour produire des sels d'uranium à usage civil ne pose pas de très gros problèmes. Mais les équipements et les techniques pour parvenir à de l'uranium enrichi contenant 20 % d'U235 sont beaucoup plus difficiles à obtenir. Actuellement, seuls quelques pays savent le faire. Il semble que les Iraniens ne soient pas sur le point d'obtenir la bombe atomique. C'est une raison de plus de déployer tous les efforts diplomatiques pour les en dissuader. Nous verrons plus loin les meilleurs moyens politiques d'y parvenir.

Avant d'examiner les vraies raisons de la situation explosive de cette région, il convient de préciser que dans le cadre du Tnp, l'Iran a parfaitement le droit de développer le nucléaire civil, y compris en enrichissant pour ce faire son uranium (rapelons que dans ce cas la norme est de l'U235 à 4,5 %). Constatons aussi que les Iraniens ont refusé l'offre russe d'enrichir leur uranium.

Tout laisse penser que l'Iran veut, pour des raisons d'équilibre géopolitique dans la région et compte tenu de son encerclement, maîtriser totalement son énergie nucléaire, y compris militaire.

Comment sont précisément confrontées les différentes puissances dans cette région et quels sont les intérêts en jeu ? Il est évident que le pétrole et

le gaz sont les grands enjeux de la région. L'Iran possède 11 % des réserves mondiales en pétrole et 14 % des réserves en gaz. Outre l'encerclement américain et la main mise des États-Unis sur le pétrole irakien, la maîtrise des hydrocarbures des pays émergent après la fin de l'Urss et l'application de la loi Amato, le pétrole iranien est indispensable à la Chine et au Japon. Certes les échanges commerciaux entre les États-Unis et la Chine d'une part et entre le Japon et la Chine d'autre part garantissent pour l'instant des rapports pacifiques. Néanmoins, d'intenses rivalités se font jour et l'on peut voir la Chine investir l'Afrique pour assurer ses ressources en matières premières dont bien sûr les hydrocarbures.

On ne peut faire de politique fiction. Mais si les États-Unis n'étaient pas englués en Irak comme ils le sont, il y a fort à parier qu'ils seraient très tentés d'aller imposer leur démocratie en Iran, comme ils étaient tentés et le sont encore de le faire en Syrie. La Libye s'est, pour sa part, fortement assagie.

Deux points de vue

Géostratégique : l'Inde et le Pakistan ont bénéficié d'une grande mansuétude pour ne pas parler de complicité de la part des puissances nucléaires (États-Unis, France, Russie, Chine). Il est vrai qu'elles n'avaient pas signé le Tnp.

Si on met de côté l'angélisme, compte tenu de la situation décrite plus haut (encerclement militaire, armement nucléaire en Israël, déséquilibre entre pays arabes et l'Occident) l'Iran a toutes les raisons de vouloir se doter à son tour d'armes atomiques. Surtout lorsqu'on sait que la possession d'une telle arme change totalement les rapports de forces.

Avoir ou non l'arme atomique donne avant tout un poids politique. L'exemple de la Corée du Nord est flagrant à cet égard.

Politique et surtout humain : On ne peut accepter la prolifération nucléaire. Même si cela est actuellement utopique, les organisations pacifistes demandent l'élimination totale des armes atomiques. Il convient de donner beaucoup plus d'indépendance à l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (Aeia) et que ses moyens de décision et de contrôle indépendants soient renforcés. Elle doit être en mesure d'inspecter n'importe quel pays avec tous pouvoirs d'investigation et de commandement de destruction d'armes nucléaires. On pourrait commencer par dénucléariser le Moyen-Orient.

L'élimination des bombes en Israël et le contrôle de toutes les régions par une Aeia indépendante et dotée de tous les moyens de décisions ne pourrait aller que dans le sens de la paix.

Obliger au débat

Position américaine, élaboration d'armes tactiques nucléaires, champs de bataille, armes à uranium appauvri, etc., tous ces éléments ne vont pas dans le sens de la paix.

Et le retournement, l'incroyable changement de la position française (discours de Chirac à l'Ile Longue) qui s'aligne sur les positions américaines aggrave encore la situation. Il s'agit là d'un changement majeur, inconcevable, inadmissible qui n'a fait l'objet non seulement d'aucune consultation parlementaire, mais pas non plus des partenaires européens alliés concernés !

Il s'agit d'informer et d'obliger au débat afin de faire prévaloir des actes de paix.

RAPPEL

Stage du 12 au 16 juin 2006

Responsabilité sociale des cadres

Ce stage s'adresse aux responsables des Commissions départementales, Unions fédérales et secrétaires de syndicats Ugict-Cgt. Il aura lieu à l'Institut du Travail de Strasbourg (67).

Pour toute information complémentaire et inscription, contacter : Eric Thouzeau à l'Ugict-Cgt au 01 48 18 81 25 ou 01 48 18 85 06.